

Bonjour,

Merci de votre intérêt à œuvrer au CSC Nouvelon. Enseigner à l'étranger est une grande aventure qui vous attends et nous souhaitons un jour, pouvoir vous accueillir. À ce temps, nous ne pouvons considérer votre candidature puisque vous ne rencontrez pas les critères d'embauche à un poste d'enseignement pour notre Conseil scolaire.

Afin de pouvoir enseigner en Ontario, vous devez dans un premier temps, entamer certaines étapes. Notamment, l'**Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario** (OEEO) doit approuver la reconnaissance de vos qualifications, compétences et expériences avant de pouvoir enseigner dans nos écoles. Je vous réfère alors au site Enseigner en français en Ontario où vous trouverez des renseignements utiles et les démarches nécessaires à entamer pour [Enseigner en français en Ontario](#).

Une fois que vous aurez complété le processus et obtenu votre carte de compétence en règle de l'OEEO, vous pourrez postuler à nos affichages de postes à notre site Web au lien suivant : [Postes disponibles au CSC Nouvelon - Externe](#).

J'en profite pour vous souhaiter un cheminement professionnel enrichissant et bon succès dans cette nouvelle aventure qui vous attend.



Josée Ruddy, CRHA
Directrice du Service des ressources humaines

/ac